

### Informations générales

Période	30/06/2025
Date de création du portefeuille	30/06/1995
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	12/06/2009
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR0010762302
Type de part	C2
Statut juridique	SICAV
N° de portefeuille comptable	170044
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	1 an au moins
Heure de centralisation	12:00
Frais de gestion	0,20% TTC max
Commission de surperformance	30% par rapport à l'ESTR +1%
Rendement/Risque	

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

### Valeur liquidative

Valeur liquidative	1 224,98
Actif net	72 925 290,20
Nb de parts	59 531,62

### Orientation de gestion

LMdG Flex Court Terme est un fonds UCITS dont l'objectif est de surperformer l'ESTR capitalisé avec une volatilité annualisée inférieure à 1% sur la durée de placement recommandée.

La gestion du fonds associe deux moteurs de performance aux risques équilibrés : une stratégie crédit court terme (90% investis sur des titres de créances obligataires et monétaires court terme) et une stratégie de performance absolue (10% maximum du fonds) combinant une allocation d'actifs flexible et une sélection de fonds UCITS.

### Benchmark

ESTR capitalisé

### Duration

30/06/2025	2,12
------------	------

### Rendement au pire

30/06/2025	2,61
------------	------

### Rendement à maturité

30/06/2025	3,22
------------	------

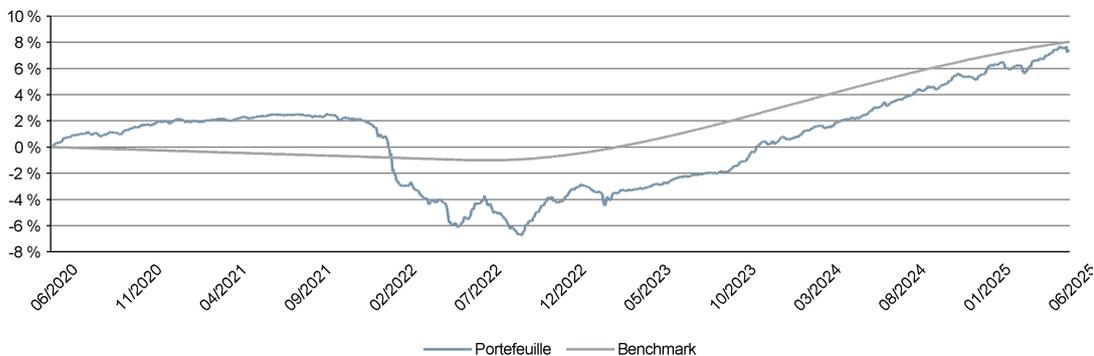
### Contact

UBS LA MAISON de Gestion  
contact@laimaisondegestion.com  
+33 1 53 05 28 00

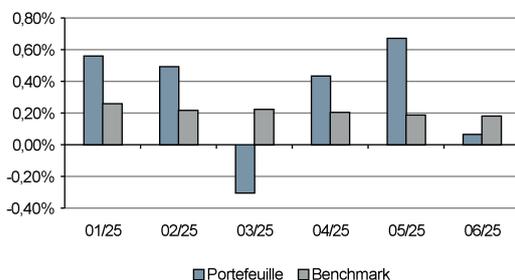
### Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	0,06	1,17	1,93	4,84	14,41	7,42
Benchmark	0,18	0,57	1,28	3,13	9,11	8,05
Surperformance	-0,12	0,60	0,65	1,71	5,30	-0,63

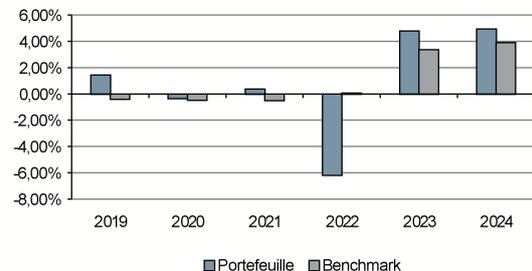
### Evolution de la performance



### 6 derniers mois



### 6 dernières années



### Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille (%) *	1.28	1.65	1.85
Volatilité du benchmark (%) *	0.08	0.17	0.26
Ratio de Sharpe du portefeuille *	1.51	0.97	-0.07
Tracking error (%) *	1.27	1.65	1.80

\* Indicateur annualisé

### Commentaire de Gestion

Le mois de juin a été marqué par un regain d'appétit pour le risque, porté par l'apaisement des tensions géopolitiques et commerciales, mais freiné par une incertitude macroéconomique persistante, notamment aux États-Unis.

La Réserve fédérale a maintenu son taux directeur à 4,5 % pour la quatrième fois consécutive depuis le début de l'année. Les projections des membres du FOMC anticipent une croissance plus faible, une inflation plus élevée et un taux de chômage accru pour 2025. Jerome Powell a réaffirmé que la Fed n'était « pas pressée » de modifier sa politique, malgré les pressions de la Maison Blanche. Le marché anticipe un cycle de baisses de taux à partir d'octobre, avec un taux terminal à 3 % en juin 2026.

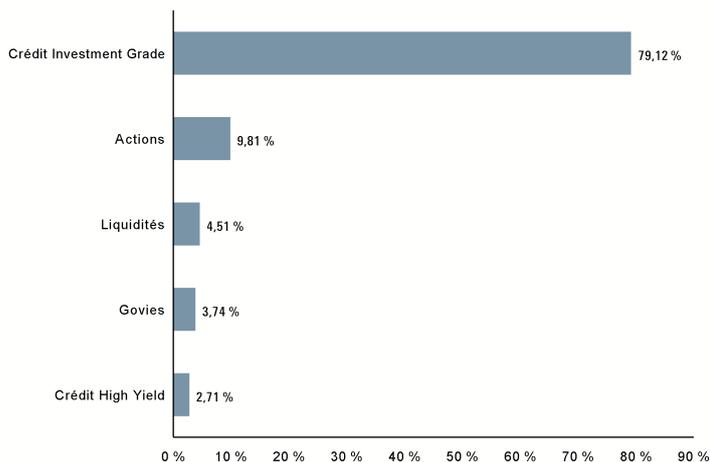
Le PIB du T1 a été révisé à -0,5 %, marquant la première contraction depuis 2022. L'inflation de mai est ressortie à 2,4 %, légèrement en dessous des attentes. Les entreprises commencent à répercuter les hausses de coûts liées aux droits de douane, ce qui pourrait se traduire par une hausse dans les prochaines publications des chiffres d'inflation. Les créations d'emplois ont dépassé les attentes, mais les révisions passées restent négatives. En somme, l'économie américaine semble résiliente.

La Banque centrale européenne (BCE) a abaissé son taux de dépôt de 0,25 % en juin, le ramenant à 2,00 %, comme largement anticipé. Christine Lagarde a souligné que cette décision s'inscrivait dans un contexte de désinflation progressive, mais que la BCE restait dépendante des données. Elle a insisté sur la nécessité de prudence face à une croissance molle et aux incertitudes liées aux tensions commerciales.

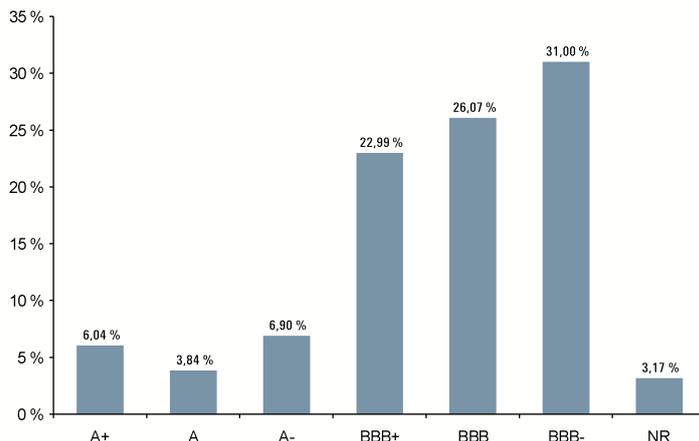
Les indicateurs avancés (PMI, confiance des ménages) restent dégradés, et la baisse de l'excédent commercial pèse sur les perspectives. La BCE a également publié de nouvelles projections intégrant pour la première fois les estimations de la Bundesbank sur le plan budgétaire allemand.

Le reflux des tensions géopolitiques (cessez-le-feu Iran-Israël, apaisement Chine-USA) a soutenu les marchés en fin de mois. Le pétrole a chuté de plus de 6 %, favorisant un rebond des actifs risqués. Les taux souverains ont légèrement progressé : le Bund 10 ans termine à 2,6 % et l'OAT à 3,28 %, tous deux en hausse d'environ 10 points de base. Les spreads de crédit se sont resserrés sur le mois. Le segment High-Yield en € continue de surperformer, porté par le retour de l'appétit pour le risque, et progresse de 2,56 % depuis le début de l'année, alors que le segment Investment Grade en € affiche une performance de 2,16 % sur la même période. En dollars US, après avoir été pénalisés par la hausse des taux en début d'année, les segments du crédit retrouvent des couleurs. Les indices High-Yield et Investment Grade affichent respectivement 4,7 % et 3,6 % de performance depuis le début de l'année, dont 1,84 % et 1,87 % sur le seul mois de juin.

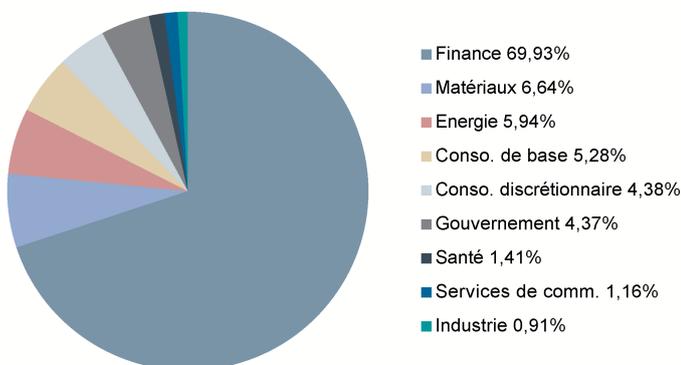
Répartition par classes d'actifs



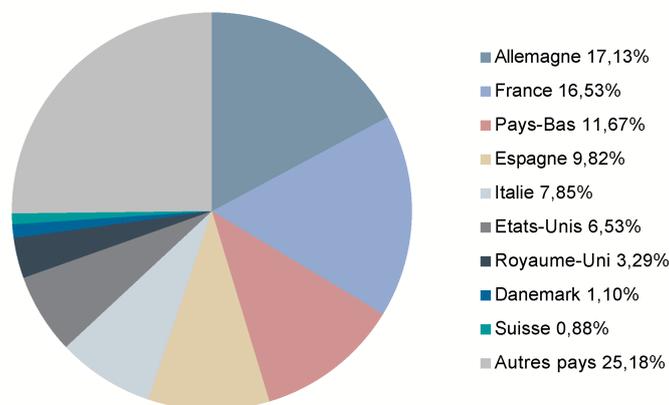
Répartition par notations de la poche obligataire



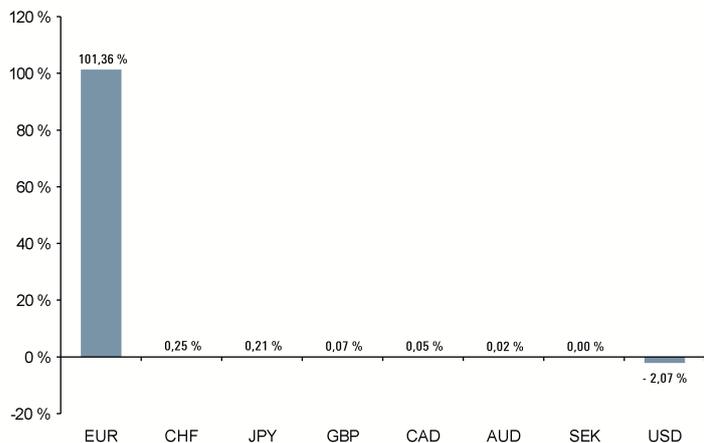
Répartition sectorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche obligataire



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
BANC SA 3.25 04-29	2,70 %
ITAL BU 3.7 06-30	2,66 %
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	2,43 %
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	2,16 %
BQ POSTALE 3.5% 01-04-31 EMTN	2,13 %
ING GROEP NV 3.5% 03-09-30	2,08 %
NIBC BANK NV 6.0% 16-11-28	2,00 %
COMM AK 6.75 10-33	1,89 %
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	1,89 %
RAIF BA 5.25 01-35	1,88 %
<b>Total</b>	<b>21,82 %</b>

## Glossaire

### Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

### Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

### Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

### Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

### Stratégie de performance absolue :

Une stratégie de performance absolue vise une performance indépendante du sens de variation des marchés. C'est à dire qu'elle a pour objectif de générer une performance positive que les marchés actions montent ou qu'ils baissent.

### Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

### Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

### Rendement au pire :

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseur sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

### Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

### Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

## Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.